

# FOCUS

# FORÊTS DOMANIALES

# SUR LA MÉTROPOLE

# ROUEN NORMANDIE



**LA FORÊT DE LA  
LONDE-ROUVRAY**

**VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE**

# LA FORÊT DE LA LONDE-ROUVRAY

## SITUATION ET MILIEUX NATURELS

La forêt domaniale La Londe-Rouvray se situe à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Rouen, principalement sur huit communes du territoire de la Métropole : Saint-Étienne-du-Rouvray, Oissel, Petit-Couronne, Moulineaux, Grand-Couronne, La Londe, Orival et Elbeuf-sur-Seine. Bordée par la forêt départementale du Madrillet au nord, elle s'étend sur plus de cinq mille deux cents hectares.

Les milieux naturels qui l'occupent sont caractéristiques de ceux rencontrés dans les méandres de la Seine normande. Le plateau calcaire, les terrasses alluviales, la proximité du fleuve et un climat océanique frais et humide sont propices au peuplement de hêtres et de chênes (habitat majoritaire : *hêtraie chênaie acidiphile à houx*). Des pins sylvestres et maritimes ont été implantés à partir du début du 19<sup>e</sup> siècle, au nord-est de la forêt du Rouvray, sur les terres les moins fertiles.

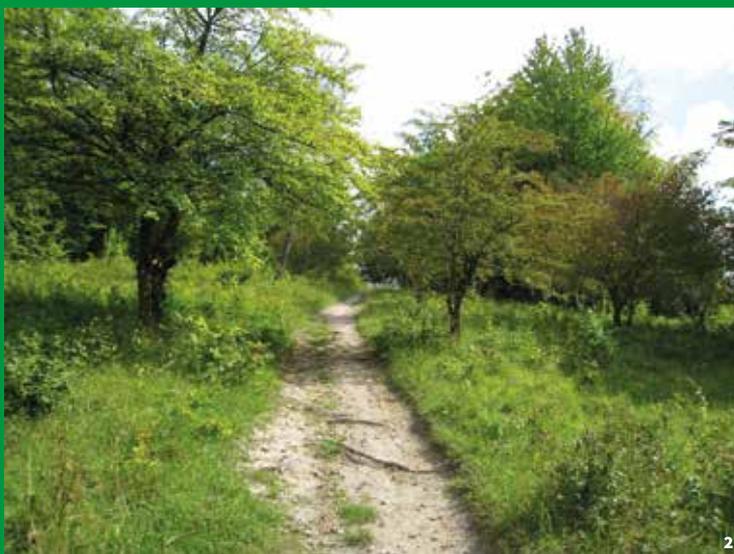


Les falaises calcaires qui surplombent la Seine constituent sur une petite partie la Réserve Biologique Dirigée (RBD) d'Orival où des travaux de génie écologique sont menés afin de conserver la diversité floristique et faunistique.

**PHOTO DE COUVERTURE :**  
La forêt, les falaises  
d'Orival et la vallée de la  
Seine. © ONF

**1. Les forêts de La Londe et  
du Rouvray, au sud-ouest  
de Rouen ; détail de la  
« Carte de Rouen et des  
environs », N. et J. Magin,  
1716.**

© ADMS, 12 Fi 736



**2, 3 et 4. Les Zones  
Naturelles d'Intérêt  
Écologique Faunistique et  
Floristique (ZNIEFF) : la forêt  
constitue en elle-même un  
grand ensemble naturel  
riche (Znieff de type 2) ;  
elle abrite également  
plusieurs secteurs de  
grand intérêt biologique  
(Znieff de type 1). Plusieurs  
espèces d'orchidées, telles  
l'Épipactis Brun Rouge ou  
l'Orobanche sanglante,  
sont présentes dans les  
pelouses calcicoles et sur  
les falaises.  
Beaucoup d'entre elles sont  
protégées.**

© MRN, service  
Environnement  
© J.-P. Legrand





**1. La mare Coudry.**

© ONF

**2. L'espèce de triton la plus rare et la plus menacée en Normandie, le triton crêté, est présente sur le massif.**

© MRN, Service  
Environnement,  
Maison des forêts

**3. Chiroptère : oreillard roux lors d'un comptage sur la commune d'Orival.**

© ONF



Les peuplements sont majoritairement composés de futaies régulières\*, plus localement de futaies irrégulières\*. Une jeune forêt de chênes rouges, châtaigniers, chênes rouvres et hêtres occupe maintenant le nord du massif depuis un reboisement sur plus de huit cents hectares dans les années 1980.

Le massif abrite différents milieux naturels spécifiques. Des pelouses calcicoles, rases, s'établissent sur les sols calcaires perméables et pauvres, dans la partie supérieure des versants, et recèlent des espèces végétales nombreuses et remarquables. Jusqu'à soixante, voir quatre-vingts espèces ont été recensées au mètre carré, auxquelles peuvent être ajoutés les mousses et les champignons.

Un grand nombre de mares a été recensé sur le massif. Ces mares, le plus souvent créées par l'homme à des périodes reculées, sont aujourd'hui au cœur même de la forêt, alors que ces espaces étaient largement déboisés lors de leur création. Des plantes et animaux aquatiques s'y développent, contribuant à la formation d'un éco-système particulier. Elles fournissent des points d'eau appréciés de la faune sauvage forestière, notamment aux grands animaux tels que les chevreuils et les sangliers.

Cette faune variée contribue à la biodiversité et à l'équilibre de la forêt. Quelques soixante-dix-neuf espèces d'oiseaux recensées y trouvent gîte et couvert. En outre, des chauves-souris (chiroptères) hibernent dans les grottes les plus profondes présentes sur ce massif.

En l'absence de grands prédateurs, la chasse permet d'assurer l'équilibre entre la faune et la flore.



**Ancienne borne royale.  
Délimitée par un fossé  
dont la terre est rejetée  
de son côté, la forêt royale  
était également bornée.  
Le premier document  
d'arpentage connu est celui  
réalisé en 1822.**

© MRN, Service  
environnement

## UN PEU D'HISTOIRE

Propriétés de l'État et mitoyennes, les forêts de La Londe et du Rouvray n'ont été fusionnées, en terme de gestion par l'Office National des Forêts, qu'en 1987. Elles ont donc connu des histoires bien distinctes jusqu'à la fin du 20<sup>e</sup> siècle.

La connaissance de l'occupation territoriale la plus ancienne relève du domaine de l'archéologie et se précise aujourd'hui grâce à l'utilisation de nouvelles technologies. Le secteur a connu une densité d'occupation humaine importante aux périodes de l'âge du Fer et gallo-romaine, révélée notamment par la présence de voies antiques, d'un site de hauteur fortifié, *l'oppidum* d'Orival\*, de lieux de culte (Les Essarts, La Londe, Orival) et d'exploitations agricoles (*villae*). L'implantation de ces sites témoigne d'une emprise forestière bien plus morcelée qu'actuellement dans le courant de la période gallo-romaine. La constitution des massifs forestiers est la conséquence d'une déprise agricole\* dont les origines ne sont pas encore totalement clarifiées. Leurs maîtrises foncières et leurs gestions les ont ensuite partiellement préservées des recherches de terres agricoles de la fin du Moyen Âge et des périodes moderne et contemporaine.

Domaine royal, le massif du Rouvray fait l'objet d'importants défrichements au 12<sup>e</sup> siècle et d'une exploitation intensive sous l'Ancien Régime. Des terres sont ainsi cédées, pour leur usage, aux paroisses\* de la rive gauche de Rouen, puis partagées entre plusieurs communes en

1813. Aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, la limite forestière recule de plusieurs kilomètres vers le sud sous la pression urbaine et connaît une série d'amputations pour les aménagements du champ de course (hippodrome des Bruyères), des voies ferrées, des routes et autoroutes, et pour des besoins militaires et industriels.

D'origine ducale, la forêt de La Londe rejoint le domaine royal lors du rattachement du duché de Normandie à la Couronne de France au 13<sup>e</sup> siècle. Mentionnée au 15<sup>e</sup> siècle dans le Coutumier d'Hector de Chartres\*, elle accuse un recul au 18<sup>e</sup> siècle avant d'intégrer les bois du marquis de La Londe au siècle suivant, puis d'autres propriétés au 20<sup>e</sup> siècle. Peu touchée par l'urbanisation, elle a en revanche souffert de la tempête de 1999.

Comme toute forêt, celle de La Londe-Rouvray participe à la production du bois dont la société a besoin. Elle assure un rôle dans la régulation des eaux, contribue à la protection des milieux naturels et des paysages et apporte une forte valeur au territoire. Proche de la ville, elle est propice aux activités de loisirs. Sa gestion privilégie un équilibre entre préservation et aménagements nécessaires à l'accueil du public. Aussi, dans le cadre d'une démarche globale de partenariat avec les acteurs locaux, de mise en valeur des patrimoines naturels et culturels, la forêt de La Londe-Rouvray a été labellisée « Forêt d'Exception® » en juin 2015 avec les deux autres forêts domaniales périurbaines de Rouen, la Forêt Verte et Roumare.

# La Londe viendrait du scandinave « lundr » : forêt, bois. Rouvray prend son nom du chêne rouvre.

**1. Partie reboisée dans les années 1980, au nord du massif du Rouvray.**

© ONF

**2. Ouvrage d'art de chemin de fer, dit « viaduc aux dix-sept piles », construit vers 1881, La Londe-Moulineaux.**

© MRN, ph. Jean-François Lange

**3. Ensemble de céramiques destinées à l'alimentation trouvées dans un atelier de potier du 8<sup>e</sup> siècle.**

© cd76 – Musée MRN, ph. Yohann Deslandes

**4. Interprétation du site d'Orival (1<sup>er</sup> siècle avant J.-C.)**

© MRN, Service Environnement, Maison des forêts



## UN CHANTIER DE REBOISEMENT UNIQUE EN FRANCE

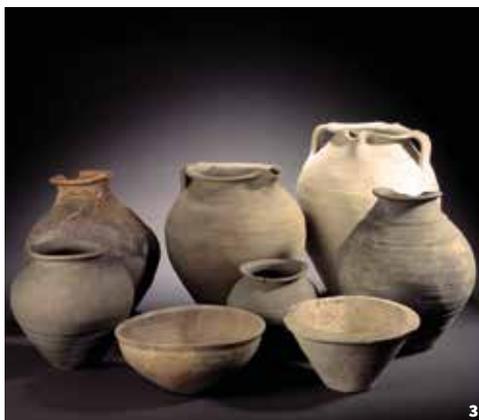
Après les incendies successifs et catastrophiques de 1968 à 1971, une partie du massif du Rouvray (829 ha) ainsi que la forêt départementale du Madrillet (372 ha) sont reconstituées dans le but d'avoir un massif stable et durable. Du fait des sols acides et à faible réserve en eau, de la pollution atmosphérique et des forts risques d'incendie en présence de fougères, ce reboisement est conduit après une période expérimentale (1975-1980), avec deux mélanges d'essences feuillues retenus : chêne rouvre et hêtre sur les meilleurs sols, chêne rouge et châtaignier sur les sols les plus pauvres. Sa réalisation à grande échelle est menée dans les années 1980. Aujourd'hui, cette jeune forêt à forte vocation d'accueil du public commence à produire du bois. Elle est redevenue une forêt multifonctionnelle.

## FORÊT DE PROTECTION

L'intégrité des forêts périurbaines a souffert de leur proximité avec Rouen et les communes voisines. Face à la pression foncière constante, une politique de classement en forêt de protection a été engagée pour arrêter la fragmentation des massifs. Ainsi, la partie Rouvray du massif de La Londe-Rouvray est classée depuis 1993 « Forêt de protection » au titre des biens et des personnes.

## LES ARBRES REMARQUABLES

Parmi les arbres remarquables le Chêne Tata (Les Essarts), le Chêne Rabuté, le Hêtre Ventru ou le Chêne Madame sont les plus connus.



## LES SITES PATRIMONIAUX

Le patrimoine archéologique du secteur se distingue par d'importants sites datant des périodes paléolithiques (mare d'Oissel), de l'âge du Fer (*oppidum* d'Orival) et de l'époque gallo-romaine. Pour la période médiévale, un site de potiers à La Londe, la forteresse de la Roche-Fouet et celle de Moulineaux sont remarquables. Cette dernière, aujourd'hui connue sous le nom de château de Robert-le-Diable, est dégagée de la végétation et partiellement reconstruite au début du 20<sup>e</sup> siècle. De nouvelles restaurations interviennent en 1953, puis à partir de 2009 à l'initiative de la Métropole qui réaménage également l'ensemble du site.

Au bas des Roches d'Orival, un habitat troglodytique était encore occupé au début du 20<sup>e</sup> siècle. D'autres vestiges de troglodytes sont visibles en parcourant les sentiers de randonnées.

Des sites contemporains tels les maisons forestières, des ouvrages d'art du patrimoine ferroviaire et des lieux de mémoire liés aux combats menés par des troupes canadiennes pour la Libération en 1944, en forêt de La Londe, sont également marquants.

Aux marges du département, le site de « La Terre à Pots » a été le lieu d'exploitation d'une importante carrière d'argile jusqu'en 1964.



# LES RESSOURCES DE LA FORÊT



## TECHNIQUES ANCIENNES ET PRODUCTION SYLVICOLE

La forêt de La Londe-Rouvray, au peuplement classique de feuillus, a connu les mêmes principes d'exploitation par les riverains, puis par l'administration spécialisée, que les autres forêts des environs de Rouen.

Sous l'Ancien Régime, les droits d'usage sont très variés. Ils permettent d'accéder aux ressources en matière de bois de construction et de chauffage, mais également de garantir le droit de pacage\* ou de glandée\* pour diverses sortes d'animaux. Seules les chèvres sont exclues du pâturage forestier. Toutefois les dégâts occasionnés au patrimoine forestier par les droits d'usage ou leur interprétation abusive entraînent de la part du pouvoir royal la mise en place d'une réglementation de plus en plus draconienne. L'aboutissement de cette politique régaliennne se concrétise par la mise en place d'une administration spécialisée dès le règne de François I<sup>er</sup>. La politique d'exploitation raisonnée de ce véritable outil de production que constitue la forêt connaît son apogée avec la réformation de Colbert de 1669.

Au Moyen Âge, une population forestière nombreuse vit de l'exploitation du bois en forêt. Elle comprend des charbonniers, cendriers, cercliers\*, tourneurs, briquetiers, tuiliers, fournisseurs, forgerons, potiers, vanniers, sabotiers. Nombre de ces ouvriers forestiers vivent dans des habitats temporaires installés au cœur du bois. Les bûcherons et scieurs de long connaissent encore au début du 20<sup>e</sup> siècle des cabanes recouvertes de mottes de gazon.



Les travaux forestiers en économie pré-industrielle obéissent à un calendrier rythmé par la tradition. Ainsi, l'abattage des bois se pratique en sève basse, c'est-à-dire dans les mois d'hiver. Le calendrier lunaire est souvent respecté dans la perspective d'une bonne conservation du bois d'œuvre et pour limiter les variations dimensionnelles au séchage. On préfère la lune descendante et, au mieux, la lune noire pour abattre les feuillus. Le charbon est obtenu préférentiellement à partir de bois dur : hêtre, charme, cornouiller, alisier. L'exploitation des grumes\* valorise traditionnellement les bois courbes, à condition que leur cintre s'inscrive dans un seul plan. Dès lors, on peut les utiliser pour construire soit des charpentes de maison, soit des pièces de bateaux. À cet effet, le cintrage artificiel de certaines branches est pratiqué avec soin, en général plutôt sur des arbres de lisière.

Un large emploi de bois divers est fait pour fournir les clôtures dites sèches (par opposition aux haies vives). Pieux et planches soutiennent les fossés,

**1. Charbonniers en forêt  
normande, carte postale,  
1903.**

© ADSM, 4 Fi 10023

**2. Sabotiers en forêt  
normande, carte postale,  
1903.**

© ADSM, 4 Fi 9197

**3. Saint-Joseph  
charpentier, détail d'un  
vitrail de l'église Saint-  
Étienne d'Elbeuf, 16<sup>e</sup> siècle.**

© MRN

**4. Paul Richer, Le Bûcheron  
de la forêt de la Londe, 1899,  
grès cérame de Sèvres,  
166,9 x L. 78 x P. 74 cm,  
Musée de La Piscine,  
Roubaix.**

© Photo Alain Leprince

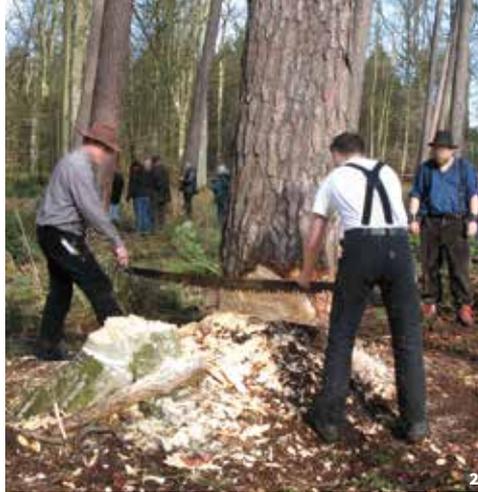


3



4

9



**1. Équarrissage d'une poutre à la hache sur le chantier « Charpentiers sans frontière » de Daubeuf-la-Campagne, 2011. Cl.part.**

**2. Utilisation du passe-partout dans le cadre d'une exploitation à l'ancienne pour la construction navale, par le collectif « Charpentiers sans frontière ». © ONF**

dignes ou installations hydrauliques recourent aux bois durables en milieu humide : chêne, châtaignier ou acacia. Les conduites d'eau sont fabriquées à l'aide de tarières à main de gros diamètre dans du bois bien droit d'orme ou d'aulne. À noter enfin, la production de pièces destinées à la mécanique : pour les moulins, les écrous des presses, les vis, les alluchons (dents de bois des roues d'entraînement), on emploie l'orme, le charme, le cornouiller et l'alisier.

Dès l'Ancien Régime, une standardisation assez rigoureuse s'attache à décrire la nature et les dimensions des produits, y compris ceux qui sont fabriqués à la main en forêt. Prenons le simple exemple des lattes de chêne refendu au départoir\* par les latters. Elles sont dimensionnées à 4 à 5 pieds\* de long, un pouce\* de large par un demi pouce d'épaisseur et à raison de 25 à la botte, tandis que les perches destinées au treillage garnissant les murs des jardins sont calibrées à deux pouces de circonférence par dix pieds de longueur.

Très envahissants, les multiples travailleurs du bois ont longtemps été traqués par l'administration forestière. Ils représentent pourtant des formes pour ainsi dire illimitées de valorisation de la ressource. L'évolution moderne de la société et des techniques a abouti à une quasi extinction des savoir-faire manuels liés à la valorisation des sous-produits de la forêt. Dans le contexte des nouveaux rapports à l'environnement, la revitalisation de certains savoirs artisanaux pourrait être un enjeu contemporain.

## LA FILIÈRE BOIS AUJOURD'HUI

Si l'homme a toujours utilisé le bois, sa relation à la forêt a évolué au fil des temps. En ce 21<sup>e</sup> siècle, la récolte de bois dans notre région est avant tout un acte de gestion et génère une économie. La récolte des arbres mûrs procure lumière et espace pour la repousse, l'éclaircie des jeunes arbres favorise les meilleurs sujets.

Le bois est le seul matériau naturel et renouvelable dont nous disposons aujourd'hui en abondance. Pour la construction, il permet de grandes performances techniques et s'adapte à différents styles architecturaux. Sa destination varie en fonction des essences, de la qualité et de la partie de l'arbre. Les belles grumes ont une utilisation noble comme bois d'œuvre : menuiserie, ameublement, construction. Les branches et les jeunes arbres alimentent la filière pour le papier, le carton et les panneaux agglomérés. Ils peuvent également être utilisés en tant que bois-énergie : bûches, plaquettes et granulés. Les branchages légers sont en général laissés au sol pour l'enrichir et favoriser la biodiversité.

# GLOSSAIRE

**Cerclier** : artisan spécialisé dans la réalisation de cercles, ou ceintures en bois, destinés à la fabrication de tonneaux.

**Coutumier d'Hector de Chartres** : description des usages de la forêt normande réunie à la chartre des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles par Hector de Chartres, maître des Eaux et Forêt du Roi.

**Départoir** : outil que l'on frappe avec un maillet afin de fendre le bois.

**Déprise agricole** : abandon progressif de surfaces agricoles lié à une évolution économique, voire démographique.

**Futaie régulière** : peuplement composé d'arbres du même âge.

**Futaie irrégulière** : peuplement d'arbres présentant différents stades d'évolution.

**Grume** : nom donné au tronc d'arbre lorsqu'il est coupé et ébranché.

**Lidar** : Light Detection and Ranging, télédétection aéroportée par laser.

**Pacage** : action de paître. **La glandée** désigne quant à elle le pâturage des porcs ou encore le ramassage des glands.

**Paroisse** : première subdivision d'un diocèse.

**Pied, pouce** : unités de mesure anciennes ; en France, le pied correspond à environ 326,596 mm avant 1668 et à 324,839 mm entre 1668 et 1799. Le pouce correspond à 1/12<sup>e</sup> de cette unité.



Fabrication d'une cheville de bois au départoir sur le chantier « Charpentiers sans frontière » de Daubeuf-la-Campagne, 2011. Cl. part.

# SOURCES

- Dossier de candidature Forêt d'Exception, 2 juin 2015.
- Laissez-vous conter l'Oppidum d'Orival, collection « Villes et Pays d'art et d'histoire », MRN, 2013, réédition 2015.
- Office National des Forêts, Aménagement forestier : Forêt domaniale La Londe-Rouvray, Révision d'aménagement (2006-2025), 2006.
- Foubert, Jean-Marie, Bois et forêts de Normandie, Condé-sur-Noireau, Éditions Corlet, 1997.
- Hermier, René, "La régression de la forêt de Rouvray au cours des siècles", *Les Eaux et forêts en Normandie*, Actes du VIII<sup>e</sup> congrès des sociétés historiques et archéologiques de Haute-Normandie, 1973, p. 65-73.
- Roquelet, Alain, *Du marteau au brandon ou la forêt, le bois et l'arbre en Seine-Maritime du 15<sup>e</sup> siècle à nos jours*, catalogue d'exposition Archives départementales de Seine-Maritime, Rouen, 1979.

# « L'AUTOMNE, L'AUTOMNE MERVEILLEUX MÊLAIT SON OR ET SA POURPRE AUX DERNIÈRES VERDURES NESTÉES VIVES, COMME SI DES GOUTTES DE SOLEIL FONDU AVAIENT COULÉ DU CIEL DANS L'ÉPAISSEUR DES BOIS. »

Guy de Maupassant, *Contes de la Bécasse*, « Un normand », 1894.

**Trois forêts domaniales, « Verte », « Roumare » et « La Londe-Rouvray » couvrent un tiers du territoire de la Métropole Rouen Normandie. Si la fonction première de ces trois forêts est de produire des bois tout en préservant les autres richesses des couverts boisés, elles jouent aujourd'hui un rôle environnemental et social fort dans ce bassin de 500 000 habitants. Marqués par cette proximité avec la ville, leur histoire et leur patrimoine se découvrent au travers une collection de documents, réalisés en partenariat entre la Métropole, l'Office National des Forêts (O.N.F.) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie (D.R.A.C.).**

**Ce document a été réalisé par la Métropole Rouen Normandie, en collaboration avec l'Office National des Forêts et la DRAC Normandie.**

Coordination : MRN, Direction Culture, Service « Villes et Pays d'art et d'histoire », Élise Lauranceau.

Texte et iconographie : François Calame, Conseiller ethnologie - DRAC Normandie; Élise Lauranceau, MRN, service Label Villes et Pays d'art et d'histoire; Thierry Lepert, SRA, DRAC Normandie; Catherine

Savary, ONF; Christelle Simon, MRN, service Environnement.

## **Pour découvrir les forêts**

Des équipements respectueux des usages de chacun accueillent un public nombreux. Retrouvez les plaquettes « Laissez-vous conter » et « Focus », les itinéraires de randonnées, la programmation des Maisons des forêts, sur [www.metrople-rouen-normandie.fr](http://www.metrople-rouen-normandie.fr)

Dans le cadre d'une Charte forestière de territoire et de la démarche Forêt d'Exception®, l'Office National des Forêts, la Métropole Rouen Normandie, le Ministère de la Culture et de la Communication (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et d'autres partenaires institutionnels, conjuguent leur moyens pour assurer la préservation de la forêt par une politique de développement durable, en développant la connaissance et en valorisant le patrimoine historique, paysager et naturel.

Cette démarche exemplaire de partenariat et la qualité des sites forestiers, ont été récompensés par l'attribution du label « Forêt d'exception » aux « Forêts de Rouen » en 2015.

Seulement dix-neuf sites en France font partie de cette démarche nationale.

**Pour tout renseignement : [www.onf.fr](http://www.onf.fr)**

## **La Métropole Rouen Normandie appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire**

Le ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'Architecture et du Patrimoine, attribue l'appellation Villes et pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du 21<sup>e</sup> siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 186 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

## **À proximité**

Bernay, Caen, Dieppe, Fécamp, Le Havre, le Pays d'Auge, le Pays du Coutançais et le Pays du Clos du Cotentin bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.



Réalisation

Métropole Rouen Normandie | Juillet 2016  
D'après DES SIGNES Studio